

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Section genevoise

Candidatures

M. *Buchs Thierry*, ingénieur civil diplômé EPFL en 1989.
(Parrains: MM. F. Vuilleumier et F. Descoëdres.)

M. *Koller Martin Georg*, ingénieur diplômé EPFZ en 1978.
(Parrains: MM. U. Stüssi et R. Marche.)

M. *Sabti Jean*, ingénieur civil diplômé en 1987.
(Parrains: MM. P. Moser et F. Benini.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SVIA

Candidatures

M. *Chatillon Jean-Christophe*, architecte, diplômé EPFL en 1988.
(Parrains: MM. Mario Bevilacqua et Roland Mosimann.)

M. *Giroud Renaud*, architecte, diplômé EPFL en 1990.
(Parrains: MM. Félix Krenz et Mario Bevilacqua.)

M. *Henking Thomas*, architecte, diplômé EPFL en 1991.
(Parrains: M. Alain Porta et Mme Astrid Dettling.)

M. *Jaalouk Habib*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1984.
(Parrains: MM. Jean-Claude Badoux et Jean-Louis Graf.)

M. *Lipp Vincent*, architecte, diplômé EPFL en 1991.
(Parrains: MM. Bernard Gachet et Bernard Zurbuchen.)

M. *Macintyre John*, ingénieur civil, diplômé Queen's University M. SC. en 1991.
(Parrains: MM. Julius K. Natterer et Ian F. C. Smith.)

M. *Mathier Jean-François*, géologue, diplômé de l'Université de Lausanne en 1974.

(Parrains: MM. François Descœdres et Jean-Daniel Berchten.)

M. *Mivelaz Pierre*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1991.
(Parrains: MM. Jean-Paul Jaccoud et Jean-Marc Piguet.)

M. *Mozer Alexis*, architecte, diplômé EPFL en 1987.
(Parrains: M. Marc Ruetschi et Mme Catherine Bender.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Cours de maintien pour aspirants architectes

«L'architecture est une pratique qui nous interpelle tous, petits et grands, banquiers et cafardeux, croyants et infidèles : préservez-vous de l'inconscience de certains professionnels.»

C'est par ces quelques mots que l'on pourrait résumer la récente initiative de deux architectes genevois, de joyeux drilles qui ont décidé de propager la bonne parole au bon peuple du triple E. Ils organisent dès à présent d'excellents cours du soir à l'intention de tous ceux qui s'interrogent sur le développement du travail de l'architecte régulièrement mandaté. Votre appétit de savoir s'est éveillé, votre estomac gargouille d'impatience ? N'hésitez pas un instant : mettez-vous à table. Vous vous délecterez à l'apprentissage de ce processus, si compliqué, qui vous permettra d'identifier enfin le bâtisseur que vous recherchez depuis si longtemps. Dans le cours de maintien, en option, on vous divulguera quelques éléments du langage de l'architecte, si étrange et caractéristique à la fois, et vous saurez enfin lui faire la conversation à ce grand sauvage. De même, vous pourrez vous exercer à vous comporter en véritable grand professionnel (on vous montrera tous ses tics... si si, il en a) et en peu de temps vous aurez acquis tous les rudiments nécessaires au parfait concepteur. Mais attention, sachez que ces quelques notions ne vous seront pas fournies en un kit unique : à vous de décider quelles tranches de savoir vous entendez consommer.

Et tout cela vous est donné (oui donné) pour une somme dérisoire ; que demande le peuple... ?

Une heureuse initiative donc et qui risque fort d'entraîner quelque déformation des poches de pantalons de nos deux lascars. Car si cette démarche provoque l'enthousiasme qu'ils attendent, leurs porte-monnaie pourraient se gonfler jusqu'à atteindre un volume inattendu... mais baste ! point de jalouse entre nous.

Par la grâce de nos deux précurseurs, la notion de transparence ne sera plus un vain mot dans le domaine de l'architecture : imaginez donc ses bienfaits pour la vulgarisation de cette pratique.

D'ailleurs, une telle expérience ne peut qu'inciter à aller plus loin. Ainsi, l'enseignement devrait offrir un contexte bien plus diversifié qu'il ne l'est aujourd'hui. Et si la formation envisagée par nos deux acolytes correspond effectivement à une demande exprimée par un grand nombre de personnes, c'est peut-être que nos actuelles écoles d'architecture ne réussissent plus à dispenser une formation satisfaisante. Il est alors grand temps que chacun de nous remplisse son devoir de citoyen et fasse œuvre d'utilité publique : que dès demain, tous ceux qui disposent de l'ombre d'un arbre dans leur jardin, commencent donc à dispenser leur savoir-faire.

Vous êtes entreprenant et avez construit de vos propres mains musclées une cabane de rêve pour votre animal favori ? Pourquoi hésiter ? Il faut que ce précieux savoir-là puisse être transmis aussi.

Vous êtes architecte ? Votre bureau est une école en puissance ! Vous êtes un promoteur de renom ? Vous voilà tout à fait habilité à enseigner votre conception de la construction ! Quant aux entreprises intégrales, elles pourraient naturellement former elles-mêmes leurs architectes qui, grâce à cela, échapperait à tous les inutiles bavardages que l'on entend dans les écoles officielles.

Un promoteur bien connu sur la côte lémanique a fort bien compris tout cela. A la lumière d'un publi-reportage paru dans le numéro 22/91 de notre chère revue *IAS*, ce dernier s'est lancé dans de très complètes explications au sujet des caractéristiques techniques et des diverses applications d'un produit spécialement utilisé dans la construction. La manière de cette démonstration est d'ailleurs tout ce qu'il y a de brillante.

Dans le contexte décrit précédemment, cela nous amène légitimement à poser la question suivante : n'assiste-t-on pas, dans ce dernier cas aussi, à l'ébauche d'une école... de pensée ?

Force est de constater que l'architecture est finalement une profession où la transparence des intentions est bien plus avancée qu'on ne le supposait... de fait, elle atteint un tel niveau de lisibilité que l'on peut regarder un architecte droit dans les yeux sans même rencontrer son regard, comme s'il s'agissait d'un corps invisible. Malgré sa présence, on distingue très clairement tous ceux qui sont derrière lui, qui parlent pour lui : tel le promoteur de l'exemple précédent ou l'entreprise intégrale, ou même quelquefois, un quelconque quidam ; ils ressemblent à des architectes, ils ont l'odeur de l'architecte, mais...

S'il en était encore besoin, nous avons ici la confirmation que nos deux compères ont bien perçu le vent, qu'ils contribuent à leur manière à l'avènement d'un nouvel *homo architectus*...

Quant à nous, nous sommes convaincus que lorsque la véritable portée de leur acte sera pleinement comprise, ils pourront s'enorgueillir d'avoir fini étouffés sous l'énorme poids de notre gratitude.

In cauda venenum.

Sigfrido Lezzi